

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU 1er MARS 2022

L'an deux mil vingt deux, le premier mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf: TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18 Pouvoirs : 6 Absents : 5

Date de la convocation : 22 février 2022

PRÉSENTS: CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, LECOQ Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROBIN Nadia, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DUFFAULT Tetyana représentée par L DUFFAULT DESIRE Thierry représenté par Y MUSCAT DESIRE Valérie réprésentée par Y MUSCAT BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU GABIGNON Christophe représenté par B CROC DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET

**ABSENTS**: MICHAUD Christian, CHAPUT Clément, GOLA Odile, BEUNEL Philippe, DELPHIN Caroline.

Secrétaire de séance : Kevin VERDUZIER

# **DELIBÉRATION N°25**

Rapporteur: Dominique CHALLOT

## **OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - MARMOURE - APPROBATION**

Sous la présidence de Monsieur CHALLOT, 1<sup>er</sup> adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2021 des **MARMOURE** qui s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

#### Section de fonctionnement :

 Dépenses
 389 770.15 €

 Recettes
 400 696.44 €

 Excédent de clôture
 10 926.29 €

## Section d'investissement (hors restes à réaliser) :

 Dépenses
 1 830 087.26 €

 Recettes
 1 258 980.30 €

 Déficit de clôture
 571 106.96 €

086-218601748-20220301-25\_D2022-BF

Regu le 07/03/2022

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le compte administratif 2021 de la MARMOURE

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le